

04 octobre 1991

Protocole au Traité sur l'Antarctique relatif à la protection de l'environnement

[Protocole relatif à la protection de l'environnement](#)

[Annexe I \(Evaluation d'impact sur l'environnement\)](#)

[Annexe II \(Faune et flore\)](#)

[Annexe III \(Elimination des déchets\)](#)

[Annexe IV \(Pollution marine\)](#)

[Annexe V \(Zones protégées\)](#)

[Annexe VI \(Responsabilité\)](#)

[Source des documents](#) (pas de lien "Source" vers le Moniteur belge et pas de lien "Conseil d'Etat" pour ce texte)

Madrid, le 04 octobre 1991.